



Communiqué de l'intersyndicale du groupe Canal+

Paris, le 6 décembre 2024

Ce vendredi 6 décembre, lors d'un CSE extraordinaire, les élus de Canal+ ont appris avec consternation le choix de la direction de faire un plan social, concernant 150 postes (CDI, CDD, pigistes et intermittents) liés à l'arrêt de la chaîne C8 et 100 autres « additionnels » (postes dans l'UES du groupe Canal+), sans plus de précisions.

Nous sommes en total désaccord avec ces décisions. De plus, aucun argument économique ne justifie ce plan social « additionnel ».

Nous demandons à la direction de revenir sur ces décisions et nous nous réservons la possibilité de les contester syndicalement.

L'intersyndicale du groupe Canal+